

19 mars 2012

Comment construire une zone euro solidaire ?

*par Erwan Bertrand,
assistant de recherche stagiaire à Notre Europe*

Compte rendu du débat préparatoire aux 4^{èmes} Etats Généraux de l'Europe (EGE), organisé le 16 février 2012 à Paris par Notre Europe, la CFDT et la Maison de l'Europe.

Avec :

- **Marcel Grignard**, Secrétaire général adjoint de la CFDT
- **Sébastien Groth**, Diplomate, Conseiller technique Affaires diplomatiques et Coopération franco-allemande au Cabinet de François Fillon
- **Eulalia Rubio**, Chercheur senior à *Notre Europe*, co-auteur du *Policy Paper* « [Solidarité dans la zone euro : combien, pourquoi, jusqu'à quand ?](#) »

Modéré par Catherine Lalumière, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris

La solidarité est une qualité souvent revendiquée par l'Union européenne, qui s'y réfère souvent et notamment dans les traités. La période de crise que nous vivons actuellement met à l'épreuve la solidarité des 27 et plus encore à l'échelle des 17, au sein de la zone euro. Le terme « solidarité » pouvant prêter à confusion, il est important de le définir et d'analyser sa portée. Catherine Lalumière reprenant la fable de La Fontaine de *La cigale et de la fourmi* pour évoquer les membres de la zone Euro, interpelle les intervenants : « les fourmis » ne se feraient-elles pas du mal à elles-mêmes en refusant l'aide aux cigales, moins vertueuses qu'elles ?

Eulalia Rubio, chercheur senior à *Notre Europe*, concède qu'il demeure beaucoup d'ambiguités autour du concept de solidarité. Il faut différencier la solidarité en tant que valeur morale de la solidarité en tant que principe fonctionnel encadrant les relations des membres d'un groupe. C'est selon ce deuxième sens que l'on doit interpréter la solidarité entre les Etats membres, en tant qu'acte d'ordre rationnel plutôt qu'affectif. Eulalia Rubio distingue aussi différentes logiques de la solidarité interétatique dans l'UE : l'une tient du principe de réciprocité directe (j'aide les autres pays pour qu'ils m'aident le jour où j'en aurai besoin) et l'autre de l'« intérêt bien compris » (j'aide les autres pays car compte tenu des fortes interdépendances entre les pays de l'UE, je sais qu'agir dans l'intérêt des autres m'est profitable en fin de compte)

Dans la crise actuelle, cette dernière logique a dominé. Or, les pays au centre de la zone euro ont pris beaucoup de temps à comprendre qu'il était dans leur intérêt d'aider les pays en difficulté, en partie à cause d'une faible connaissance des interdépendances entre leurs économies et d'une sous-estimation du risque de défaut d'un pays de la zone euro. En outre, la crise a aussi révélé l'existence de risques communs entre les pays de la zone euro (par exemple, le risque de subir une crise de liquidités entraînant automatiquement une crise de solvabilité, par manque de contrôle de la monnaie dans laquelle ils émettent leur dette). A l'avenir, il faudra protéger tous les Etats de l'UEM de ces risques en mettant en place des mécanismes de solidarité fondés sur la réciprocité.

Sebastian Groth assure qu'il y a, en Allemagne, un consensus sur la gravité de la crise et une prise de conscience de la responsabilité qui pèse sur le pays pour y répondre. Les majorités obtenues au Bundestag lors des votes relatifs à la crise illustrent cela. De plus, à l'opposé d'autres pays européens, l'anti-européanisme ne constitue toujours pas un argument dans l'arène politique allemande pour gagner les faveurs des électeurs. Le pays consent aujourd'hui un effort de prêt pour la Grèce équivalent au montant annuel dépensé par l'Allemagne en matière de recherche et développement. Monsieur Groth précise que, selon lui, nous ne faisons pas face à une crise de l'euro en tant que monnaie, mais plutôt une crise structurelle liée à l'endettement souverain, au manque de compétitivité et aux problèmes de gouvernance de la zone euro. Concernant le partenariat avec la France pour la résolution de crise, il s'agit davantage d'une étape vers la négociation commune que d'un partenariat exclusif selon le diplomate.

Marcel Grignard évoque la tragédie de l'euro. En effet ce dernier aurait dû favoriser la convergence économique entre les pays concernés, et, à partir de là, renforcer la dimension sociale de l'UE, pourtant il est perçu comme le fauteur de troubles. De plus, les solutions avancées jusqu'à présent pour résoudre la crise n'ont pas été suffisamment axées sur la croissance et la préservation de la cohésion sociale. Dans ces conditions, le représentant de la CFDT s'interroge sur la viabilité de la zone euro dans un contexte d'hétérogénéité grandissante des systèmes économiques et sociaux nationaux. A défaut, on risque un éclatement de la zone. Il faut changer de méthode dans la gouvernance économique, le nouveau semestre européen devrait s'appuyer sur un vrai dialogue avec les partenaires sociaux à l'heure de fixer les orientations de politique économique pour les Etats membres. Pour Marcel Grignard, il est de notre intérêt commun de ne pas accepter des poches de pauvreté car l'Europe ne fera plus rêver si elle ne se penche pas sur cette problématique.